

CÉAS de la Mayenne Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère 53000 Laval Tél. 02 43 66 94 34 Mél. ceas53@orange.fr Site Internet : www.ceas53.org Facebook : @ceasmayenne

Société

Accès à l'emploi : quelles différences selon le sexe ?

Les femmes plutôt défavorisées dans les métiers peu qualifiés

ans *Dares Analyses* n° 26 de mai 2021, une équipe de chercheurs aborde les inégalités entre les femmes et les hommes sur le marché du travail sous le prisme des conditions d'accès à l'emploi ⁽¹⁾.

Malgré une tendance à la diminution au cours des dernières décennies, les inégalités entre les femmes et les hommes restent « marquées et persistantes » sur le marché du travail.

Ces différences se traduisent par une moindre présence des femmes sur le marché du travail (en 2020, taux d'activité de 82,5 % pour les femmes de 25 à 49 ans, contre 91,9 % pour les hommes), par « des rémunérations inférieures à celles des hommes », mais aussi par « des trajectoires professionnelles moins ascendantes ».



Si les origines de ces disparités sont plurielles (économiques, culturelles, sociales...) et plutôt bien renseignées, les conditions d'accès à l'emploi sont encore peu documentées.

L'étude s'appuie sur le contenu de candidatures fictives envoyées en réponse à plusieurs milliers d'offres d'emploi dans onze métiers distincts (CV, formation initiale, expérience professionnelle...), et sur l'identité des candidats ⁽²⁾ dans la première phase de recrutement. Cette approche multidimensionnelle permet d'appréhender les écarts à l'embauche femmes-hommes selon les caractéristiques professionnelles et sociodémographiques. Ainsi, « les taux de rappels varient fortement selon les métiers ».

Si l'étude rend plutôt compte d'une absence de discrimination à l'embauche entre femmes et hommes, le niveau de qualification apparaît comme un vecteur de différences significatives. Les femmes ne sont pas davantage discriminées à l'embauche que les hommes dans les métiers où la proportion d'hommes est importante « et pour lesquels les stéréotypes de genre auraient pu jouer en leur défaveur ». En outre, le taux de rappel ne varie pas selon l'origine socioculturelle qui peut transparaître avec le prénom de la candidate ou du candidat.

Parmi les métiers les plus qualifiés, les femmes sont plutôt favorisées par rapport aux hommes notamment pour les métiers de cadres avec encadrement. En revanche, elles sont défavorisées lorsqu'elles sont peu qualifiées et qu'elles candidatent à des métiers peu qualifiés. Par ailleurs, « l'ajout d'indications maritales ou même de périodes d'inactivité sur les CV a en moyenne peu d'effet sur les chances d'être contacté par un recruteur potentiel ».

Les résultats montrent que « les discriminations ne s'observent pas toujours là où on aurait pu les anticiper ». Les employeurs ne semblent pas écarter les candidates en fonction de leur situation personnelle et familiale. Toutefois, ces observations sont à nuancer compte-tenu des limites de la méthode du « testing » utilisée dans cette étude : « Cette méthode ne mesure que les chances d'être contacté par un employeur ou convié à un entretien d'embauche ».

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro : Virginie Amirbacasse Claude Guioullier Nathalie Houdayer (1) – « Discrimination à l'embauche selon le sexe : les enseignements d'un *testing* de grande ampleur » (8 pages). Réalisée par ISM-Corum et l'Institut des politiques publiques sous l'égide de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, cette étude dresse un panorama complet des inégalités d'accès à l'emploi selon le sexe sur le marché du travail français.

(2) – Sur les 4 800 candidatures envoyées (2 400 femmes et 2 400 hommes), un tiers a reçu une réponse témoignant d'un intérêt de la part du recruteur. La proportion de candidatures pour lesquelles les employeurs manifestent un intérêt se nomme le taux de rappel. Dans cette étude, le taux de rappel ne change pas selon qu'il s'agisse d'une candidate ou d'un candidat (plusieurs critères sont pris en compte : différentes catégories d'âge, catégories de métiers, catégories sociales, des prénoms d'origine française et d'origine maghrébine, la parentalité, etc.).



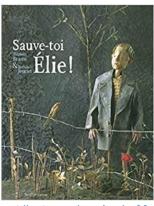
Ce vendredi 11 juin, à Mayenne

Un enfant caché durant la Seconde Guerre mondiale

ans le cadre de la programmation « Destins brisés » du Mémorial des Déportés de la Mayenne, le vendredi 11 juin, à 16 h 30, à la médiathèque Jean-Loup Trassard, à Mayenne, l'Association du Mémorial organise une rencontre avec Élisabeth Brami, auteure d'ouvrages jeunesse, pour une présentation de son livre Sauve-toi Élie! Cet album jeunesse « poignant, magnifiquement illustré par Bernard Jeunet, évoque l'histoire d'un enfant caché pendant la Seconde Guerre mondiale ».

En partenariat avec la médiathèque et la librairie du Marais, cette rencontre de l'auteure sera l'occasion de découvrir la genèse de l'ouvrage. Dédicaces possibles.

Gratuit. Tout public.



Élisabeth Brami, psychologue clinicienne, est l'auteure de près de 80 livres en littérature jeunesse. Elle a également publié des romans de littérature générale et coécrit un essai sur Françoise Dolto.

Samedi 12 juin, aux Archives départementales

Conférence sur François Pyrard, marchand lavallois



e samedi 12 juin, à 14 h 30, aux Archives départementales, 6 place des Archives, à Laval, la Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne (SAHM) et les Archives départementales co-organisent une conférence : « François Pyrard, de Laval à Goa, du Brésil à Paris », par Hervé Gérolami. Cette conférence s'inscrit dans le cycle des « Samedis de l'histoire ».

François Pyrard, marchand lavallois, parti aux Indes pour commercer et vendre ses tissus, est de retour en Europe le 27 janvier 1611 après plus de dix années d'aventures. Son but était simple : puisque tous les marchands de toile de l'ouest de la France partent vendre leurs produits (toiles diverses, petites et grandes voiles) sur le nouveau continent, il convenait alors de se démarquer en choisissant des lieux nouveaux pour développer le commerce et faire connaître les produits tissés en lin du Bas-Maine. Mais la croisière annoncée se transforme au fil des jours en une suite de malheurs...

Accès à la salle sans réservation, dans le strict respect des gestes barrières. Capacité d'accueil de 30 personnes. Pour les personnes suivantes, une seconde salle sera mise à disposition, avec retransmission en direct de la conférence. Par ailleurs, elle sera enregistrée par Radio Fidélité, et diffusée en direct sur la station.

François Pyrard (vers 1578, Laval - vers 1623, Paris), navigateur et explorateur polyglotte français, auteur de *Voyage de François Pyrard de Laval contenant sa navigation aux Indes orientales, Maldives, Moluques, Brésil*.

Gratuit. Accessible à tous.

La pensée hebdomadaire « Les conditions de détention ne se réduisent pas à une question de statistiques. Il ne suffit pas de constater un taux d'occupation passé sous la barre des 100 % pour affirmer que les conditions dans lesquelles les personnes sont incarcérées respectent leur droit à la dignité. On peut très bien être seul dans sa cellule, mais sans activité, sans accompagnement et dans un lieu insalubre. Le traitement inhumain ou dégradant ne se limite pas aux situations où trois personnes se partagent une cellule de 9 m², même si c'est évidemment un critère. L'absence de travail – ou son niveau de rémunération –, le manque de moyens des services de réinsertion, l'état des sanitaires, l'éloignement de certains établissements par rapport aux moyens de transport décourageant les visites, tout cela participe des conditions de détention. Penser qu'une fois que des nouvelles prisons auront été construites le problème sera résolu est une grave erreur. »

Amélie Morineau, avocate au barreau de Paris, président de l'Association pour la défense des droits des détenus, « Les conditions de détention ne se limitent pas aux statistiques », *Le Monde* du 7 août 2020.

Dimanche 13 juin, au départ de Montsûrs...

L'architecte départemental Pierre-Aimé Renous

e dimanche 13 juin, à 14 h, le Pays d'art et d'histoire Coëvrons-Mayenne organise un circuit-découverte sur l'architecte départemental Pierre-Aimé Renous (1801-1874).

Architecte en chef de la ville de Laval pendant dix ans, puis architecte départemental, Pierre-Aimé Renous a marqué le paysage architectural de la Mayenne au cours du XIX^e siècle. De la construction de l'église de Montsûrs sur l'emplacement d'un ancien château-fort en passant par la découverte des sculptures de l'église néo-romane de Saint-Céneré, puis du chantier de l'église de Vaiges, ce circuit thématique permettra de mieux appréhender le travail exigeant d'architecte pendant ce XIX^e siècle caractérisé par de profondes mutations urbaines et un renouveau catholique.



Église de Montsûrs, construite entre 1855 et 1859.

Rendez-vous devant l'église de Montsûrs. Circuit avec déplacement en voiture. Tarifs : 5 euros en plein tarif ; 3,50 euros en tarif réduit ; gratuit pour les moins de 18 ans et étudiants. Pas de réservation nécessaire.

Jeudi 17 juin, sur « Zoom »

Mon Europe à moi : les citoyens ont la parole!

e jeudi 17 juin, à 18 h 30, sur Zoom, dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, les centres Europe Direct des Pays de la Loire et la Maison d'Europe d'Angers proposent un « dialogue participatif » sur le thème : « Mon Europe à moi – les citoyens ont la parole! »

Plusieurs intervenants échangeront sur les thématiques de la jeunesse, la culture, le social et l'agriculture, au niveau européen, et ainsi donneront leur vision de l'Europe. Chaque participant aura aussi la possibilité de donner sa vision de l'Europe.

Contact : <u>projets.europeens@maison-europe-mayenne.eu</u>

Inscriptions ici



Dimanche 20 juin, au moulin du Bas-Theil, à Niafles

Ouverture au public du jardin



Joyau dans son écrin de verdure », le jardin du moulin du Bas-Theil, route de La Selle-Craonnaise, à Niafles, s'ouvre au public le dimanche 20 juin, de 13 h à 17 h 30. Objectif : collecter des fonds pour l'Association des familles de traumatisés crâniens et cérébro-lésés.

